

ACCUEIL DE LA MAIRIE

☎ 02 98 20 20 90

accueil@mairie-saintdivy.fr

www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage
à l'entrée de la mairie

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Jeudi de 8h30 à 12h00
Samedi de 9h00 à 11h30

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Annonces à déposer en Mairie pour
le **vendredi 9 avril**

En fonction de l'espace disponible, la mairie se
réserve le droit de réduire la longueur des
articles

PERMANENCE DES ELUS

Michel CORRE, Maire, lundi de 10h à 12h,
mercredi de 14h à 15h et sur rendez-vous

Maryse DUBET, 1^{ère} adjointe chargée des travaux
et affaires sociales, mardi de 10h à 12h

Roland EOZENOU, 2^{ème} adjoint chargé de la voirie
et des espaces verts, vendredi de 15h30 à 17h30

Isabelle DINCUFF, 3^{ème} adjointe chargée de
l'enfance, jeunesse et des associations, mercredi
de 10h à 12h

André LEZIART, 4^{ème} adjoint chargé de
l'urbanisme, des affaires agricoles et du
patrimoine, mercredi de 11h à 12h et samedi
matin sur rdv.

ETAT-CIVIL

Naissances

Axel SQUIBAN, 2 place des Alizés
né le 21 février

Lya LE JEUNE, 2 Route de Lésivy
Née le 2 mars

Décès

Marie Thérèse LARSONNEUR née LÉZIART,
Kerhuel, 88 ans

Monique TRUCHOT née PENNEC
6 rue Chateaubriand, 70 ans



INFOS UTILES

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES les 13 et 20 JUIN



Les élections départementales et régionales auront lieu les 13
et 20 juin 2021.

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu' 7 mai.

Pour s'inscrire ou vérifier qu'on est bien inscrit, rdv sur le site
service-public.fr ou en se présentant en Mairie avec une carte
d'identité ou un passeport en cours de validité et un justificatif du domicile.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur
arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les
concernant. Signaler les départs en mairie facilite également les démarches
administratives.

RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Modalités de recensement des françaises et des français nés en AVRIL 2005

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs
16 ans révolus. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de
famille des parents et d'une pièce d'identité.

CAFE DES AIDANTS

**Vous accompagnez un proche
malade, en situation de handicap
ou dépendant du fait de l'âge ?**



Café des aidants®

Pays de Landerneau-Daoulas

Autour d'un café, venez échanger
votre expérience avec d'autres aidants.

- **Jeudi 1er avril** : Comment se reconstruire après ?
- **Jeudi 20 mai** : Peut-on décider pour son proche ?
- **Jeudi 3 juin** : Moi aussi j'aimerais qu'on me
demande comment ça va.

Les cafés se déroulent à la Cimenterie à Landerneau de
14h à 16h et sont en accès libre et gratuit. Pour plus
d'informations, contactez le CLIC au 02 98 85 99 08 ou
par mail à clic@ccpld.bzh.

COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE BREST LES RISQUES INTERNET



Internet est un vecteur de délinquance et de
criminalité assez facile d'emploi et qui permet aux
diverses personnes malveillantes de rester
anonymes. Par ailleurs, utilisant des réseaux
sociaux ou des serveurs implantés sur des
territoires étrangers, il devient dès lors, malgré les
réquisitions faites, difficile de remonter aux auteurs de diverses exactions.

Le site <https://www.e-enfance.org/supports-de-prevention> dispense de nombreuses
informations pour toutes les catégories de populations.

La gendarmerie a depuis plusieurs années une unité sous l'appellation "Maison de
Confiance et de Protection des Familles" qui peut notamment répondre à de
nombreuses interrogations ☎ 02 98 30 40 96.



SANTE ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître
la pharmacie de garde

MEDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours.

CABINET MEDICAL

6 rue Charles de Gaulle

☎ 02.98.20.22.71

Dr SAUVANAUD Anne

Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez

Infirmiers : ☎ 02.98.20.33.40

LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard

PERON-MIOSSEC Françoise

Les soins seront faits uniquement au domicile des patients pendant l'épidémie.

CABINET PARAMEDICAL

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine

EVEN Aymeric – CRENN Florent

LARREUR Sébastien

☎ 02.98.20.33.33 tous les jours

Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

COMPAGNON Audrey

☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Sophrologue :

RICHE Julie - ☎ 06.40.35.95.02

HORAIRE DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN ☎ 02.98.85.19.50

Horaires d'été

du 1^{er} mars au 31 octobre 2021

du lundi au samedi de 9h à 12h

et de 14h à 19h

COLLECTE ORDURES MENAGERES ET RECYCLABLES

Avril 2021

RECYCLABLES : 8 - 22

ORDURES MENAGERES : 1^{ER} - 15 - 29

Vous pouvez également trouver le calendrier de collecte sur le site internet de la

Communauté de Communes de Landerneau

Daoulas :

www.pays-landerneau-daoulas.fr

ANALYSE D'EAU DU RESEAU PUBLIC

Analyse effectuée le 9 février 2021- Eau conforme aux normes de qualité. Teneur en nitrates de **28 mg/l**

RELAIS PETITE ENFANCE

Relais Petite Enfance à PLOUEDERN - ☎ 02 98 43 63 97

<https://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco>

PROJET DE TERRITOIRE 202

Le projet de territoire concerne toutes les personnes qui vivent, travaillent, entreprennent ou exercent une activité associative, culturelle, sociale... sur le territoire du pays de Landerneau-Daoulas.

A ce titre, la CCPLD met en place une **démarche de concertation** dans le cadre de la dernière étape du projet de territoire. Les habitants et les acteurs locaux sont invités à s'exprimer sur le projet de territoire et à soumettre des propositions quant aux façons de mettre en œuvre les grandes orientations dégagées par les conseillers communautaires.

Divers thèmes structurants pour l'avenir du territoire sont abordés : services à la population, économie, action sociale, urbanisme, transition écologique, logement, mobilités...

Afin de mobiliser le plus grand nombre d'habitants et d'acteurs locaux, la CCPLD s'engage dans **plusieurs actions de concertation** en s'adaptant à l'évolution du contexte sanitaire. Toutes les informations et notamment un questionnaire en ligne sont disponibles sur la page : <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/projet-de-territoire/>

DES NICHOURS POUR LES PASSEREAUX

De nombreux oiseaux comme les mésanges, édifient leur nid dans une cavité : arbre creux, trou dans un édifice ou sous un toit... Malheureusement, ces cavités naturelles se raréfient de façon alarmante car les arbres creux sont coupés, les bâtiments impeccablement rénovés... Même si le milieu offre des ressources alimentaires suffisantes, il ne présente plus les sites favorables de nidification. Pour suppléer à cette disparition, **disposer des nichoirs** est une solution ludique et efficace pour aider les oiseaux cavernicoles à nicher dans votre jardin.



Période d'utilisation

Dès l'automne ou au début de l'hiver car certains oiseaux, comme les mésanges, recherchent très tôt les sites favorables et d'autres, comme le troglodyte mignon, y dorment parfois en hiver.

TAILLE DES HAIES ET PROTECTION DES OISEAUX

Les services rendus par les arbres et les haies sont inestimables : contribution à la préservation du climat, de la biodiversité, du paysage, lutte contre l'érosion... De plus, ils offrent à de nombreux oiseaux un environnement idéal pour nicher. Pour les préserver, ne taillons pas n'importe quand.

Il est fortement déconseillé de tailler les haies de nos jardins entre le 15 mars et le 31 juillet.

NE RAMASSONS PAS LES OISILLONS TROUVES AU SOL

Avec l'arrivée du printemps, de nombreux oisillons peuvent se retrouver au sol. Ils ne sont pas abandonnés et, il est souvent préférable, voire indispensable, de les laisser sur place. Leurs parents se trouvent généralement à proximité, même si on ne les voit pas.

Si l'oiseau est blessé, afin d'éviter tout geste irréparable, il vaut mieux contacter la LPO (pour le Finistère, Faune sauvage en détresse, ☎ 06.62.15.39.43).





PETITES ANNONCES

NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION

CITYALL
DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE VOTRE VILLE

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !

Téléchargez gratuitement CityAll puis sélectionnez votre ville

App Store | Google Play

TELECHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION ET DECOUVREZ TOUTE L'INFORMATION LOCALE

DIVERS

IREQ de Lesneven - Route de Plouider - www.ireo.org

L'école autrement de la 4^{ème} à la licence, venez nous rencontrer en prenant rendez-vous. Appelez le 02.98.83.33.08. N'hésitez pas à consulter notre site internet.



L'ASSOCIATION EPAL, basée à Brest, **recrute** des **accompagnateurs-trices** prêts(es) à s'investir dans l'encadrement de séjours de vacances proposés à des enfants et adultes en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir sur l'un de nos séjours, 2 ou 3 semaines cet été **entre le 17 juillet et le 21 août**, rejoignez nos équipes d'animation ! Pour plus de renseignements et postuler : <https://www.epal.asso.fr/le-recrutement-des-responsables-et-animateurs-pour-personnes-handicapees-adultes.php>



VIE DES ECOLES

ECOLE JEAN DE LA FONTAINE

Inscriptions rentrée scolaire 2021/2022



La directrice, Hélène ACH, se tient à la disposition des familles souhaitant des informations, visiter l'école et inscrire leur(s) enfant(s).

Il est possible d'inscrire les enfants en filière monolingue (Français) ou en filière bilingue (Français-Breton).

Vous pouvez appeler aux n° suivants : 02 98 20 26 50 (ou 07 63 17 75 71).

ECOLE SAINTE-MARIE

Inscriptions rentrée scolaire 2021-2022

Si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez nous contacter par mail ecolesaintemarie@wanadoo.fr ou par téléphone au 02 98 20 20 97. L'équipe éducative sera ravie de vous accueillir pour une visite individualisée en dehors des temps scolaires.



Sainte-Marie a fêté Mardi-Gras ! « Pour l'occasion nous nous sommes déguisés en super-héros, en princesses, en policières ou en animaux... Nous avons dansé, montré nos costumes à toute l'école et mangé de bonnes crêpes préparées par les CE et CM le matin. Nous avons passé une super journée ! Lola, Kim et Juliette ».



VIE ASSOCIATIVE

ALPE- JEAN DE LA FONTAINE - COLLECTE DE JOURNAUX



Afin de financer les projets scolaires, **l'ALPE de l'école Jean de La Fontaine** organise une collecte de journaux le dernier samedi de chaque mois au local sous la mairie de 10h à 12h.

La prochaine collecte aura donc lieu le **samedi 24 avril**.

LES AMIS DE LA LECTURE

La bibliothèque est ouverte les :

- Mercredi de 10h30 à 12h00
- Jeudi de **16h30 à 17h30** (en raison du couvre-feu à 18h)
- Samedi de 10h30 à 12h00